

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 1

Artikel: Les travailleuses du sexe

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les travailleuses du sexe

Premier congrès européen des prostituées à Francfort en octobre dernier: une profession comme une autre?

Le terme de «travailleuse (ou travailleur) du sexe» s'applique à toutes les personnes actives dans l'industrie du sexe: prostitué-e-s, mais également danseuses/eurs de cabaret, stripteaseuses/eurs, modèles de photos ou actrices/eurs de films X, etc. Environ 200 d'entre elles et eux, ainsi que de nombreuses personnes sympathisantes, généralement engagées dans le travail social, ont participé l'automne dernier à Francfort au premier congrès européen des prostituées, dont le lieu avait été tenu secret pour protéger les participant-e-s, dont l'activité professionnelle est souvent illégale ou semi-légale. En réalité, dans la plupart des pays européens la prostitution n'est pas un délit, mais la législation qui la régit est perçue par les personnes concernées comme un instrument servant à les contrôler et à les réprimer, et non à les libérer de l'exploitation. Par exemple, en France, comme en Suisse, seul le proxénétisme est punissable, mais l'inculpation de proxéné-

tisme peut être étendue à tout l'entourage de la prostituée, y compris ses enfants majeurs et ses éventuels domestiques, ce qui rend la vie de la prostituée d'autant plus difficile et solitaire. D'autre part, elle-même est régulièrement exposée à subir des amendes pour racolage passif.

En Italie, selon la délégation italienne au congrès, les prostituées elles-mêmes sont tolérées, mais dans le cadre d'une loi datant de 1958 qui interdit la réglementation, l'exploitation et la promotion de la prostitution, de sorte que toute personne qui aide et assiste une femme pratiquant la prostitution peut être poursuivie, y compris le mari ou l'ami habituel. Cela favorise la prostitution clandestine et par conséquent l'exploitation des prostituées.

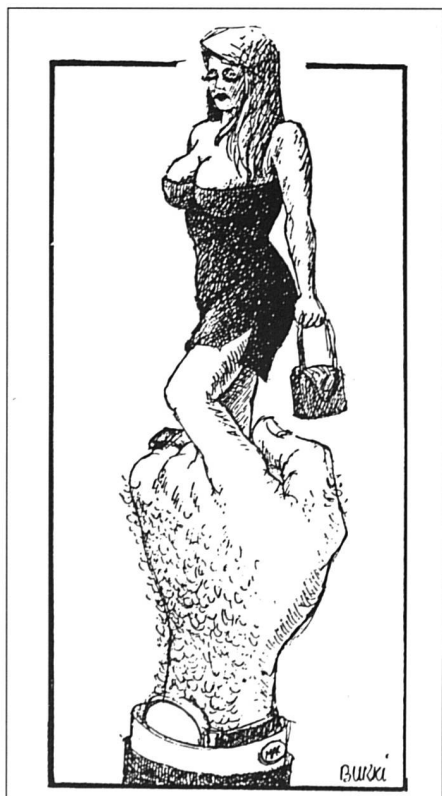
Stigmatisation sociale

En Suisse, la situation semble meilleure, parce que ne sont poursuivies pour proxénétisme que les personnes contre lesquelles la prostituée elle-même porte plainte. A Genève, 400 femmes prostituées sont inscrites auprès de la police comme des professionnelles du sexe et pratiquent librement leur activité, en bénéficiant de l'assurance maladie, des prestations sociales et d'une assistance sociale et sanitaire facultative. Le problème principal auquel les «travailleuses et travailleurs du sexe» sont confronté-e-s semble bien être celui de la stigmatisation sociale, en particulier, aujourd'hui, en relation avec le problème du sida. On fait porter aux personnes prostituées la responsabilité de la transmission de la maladie. En réalité, des statistiques officielles françaises datant de juin

1989 montrent que sur 998 femmes atteintes par le virus en France à l'époque, 29 seulement étaient des prostituées; 16 de ces femmes étaient toxicomanes et 9 avaient contracté le virus avec leur ami habituel et non dans l'exercice de la prostitution. Les prostituées réunies à Francfort ont déclaré surtout souffrir de se sentir bannies du monde des personnes respectables, reléguées par la double morale que pratique notre société du côté des «mauvaises» femmes, privées de la reconnaissance de leur dignité humaine. Elles ont dénoncé l'incohérence d'une morale sociale pour laquelle la femme «vertueuse» est celle qui se place sous l'entière dépendance d'un seul homme. Certaines d'entre elles, qui travaillent sans proxénète, ou avec un proxénète qu'elles ont elles-mêmes choisi, revendiquent leur indépendance économique et leur liberté sexuelle au nom de l'émancipation féminine et de la libération des structures patriarcales.

Et de citer le dicton: «Good girls go to Heaven, bad girls go everywhere» (les gentilles filles vont au paradis, les mauvaises vont partout).

FS (enquête à Francfort: Ruth Jones).



Dessin de Burki tiré de la revue *Mot de Passe*. A vos macs....

«A Genève, nous sommes enrobées de chocolat...»

Ruth Jones a réalisé, en collaboration avec Micheline Grossen et Mireille Rodeville, l'interview d'une prostituée genevoise qui était présente à Francfort. Cet interview a paru dans le journal de l'association *Aspasie, Mot de passe*.

«Je suis Faty, putain à Genève. Je viens de participer au premier congrès de ma vie et ce fut exceptionnel: un congrès sur ma profession.

«Le 1er congrès européen des putains.»

J'ai commencé à 30 ans, aujourd'hui, après sept ans, je peux dire que grâce à ce congrès j'ai eu une prise de conscience. C'était fabuleux de voir ses concœurs de tous les pays du monde se battre pour une même cause.

«Etre reconnue comme putain.»

(Ce mot je l'ai adopté à ce congrès et je n'en ai plus honte.)

Pour moi le choc fut «asthmatique» (émotion + fatigue + stress + joie = crise d'asthme pendant trois jours).

Il fallait écouter parler certaines femmes de la répression, de la vie difficile dans leur pays. A les écouter, j'en ai déduit que nous Suissesses nous sommes des privilégiées, mais je crois qu'il faut encore nous battre. A Genève, nous sommes enrobées de chocolat car nous avons déjà acquis beaucoup de droits et nous avons tendance à nous endormir dans nos cocons douilletts.

Pout toutes, réveillons-nous, demain il sera peut-être trop tard.»